



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maisons d'édition

Question écrite n° 39867

## Texte de la question

Mme Bérengère Poletti appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la cession par le groupe Lagardère de 60 % des parts détenues dans les maisons d'édition appartenant à Éditis (ex-Vivendi Universal Publishing). En effet, dans un souci de qualité et de diversité éditoriale, un mouvement associatif souhaite l'instauration d'un débat national sur l'opportunité de constituer un actionariat populaire fondé sur des salariés et cadres de Éditis pour racheter les maisons d'édition mises actuellement en vente. Aussi, elle souhaiterait connaître la position du Gouvernement à ce sujet.

## Texte de la réponse

Après examen du projet d'acquisition du groupe d'édition Éditis par le groupe Lagardère, la Commission européenne a autorisé l'opération à la condition que 60 % des actifs d'Éditis soient remis sur le marché. Parmi les candidats au rachat d'Éditis, c'est le groupe Wendel investissement qui a été retenu par le groupe Lagardère. La cession des actifs d'Éditis obéit à des règles fixées par la Commission européenne, dont les garanties financières présentées par les candidats à la reprise. A ce titre, la proposition du Cercle européen des lecteurs francophones de voir réuni un actionariat populaire pour le rachat d'Éditis, adossé aux salariés et aux cadres de ce groupe, si elle est louable dans son principe, semblait avoir peu de chance de se réaliser. Le fait est que les salariés d'Éditis n'en ont eux-mêmes pas pris l'initiative. En tout état de cause, c'est au groupe Lagardère qu'il revenait de choisir le repreneur d'Éditis. Le Gouvernement, pour sa part, sensible au devenir de prestigieuses maisons d'édition, a fait connaître son souci de voir privilégiée une solution qui garantisse la pérennité du groupe Éditis, ainsi que les équilibres entre les différents acteurs de la chaîne du livre.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Bérengère Poletti](#)

**Circonscription :** Ardennes (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39867

**Rubrique :** Presse et livres

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 mai 2004, page 3556

**Réponse publiée le :** 6 juillet 2004, page 5104